

COMPTE RENDU DE LA REUNION du 10 septembre 2007

L'an deux mille sept et le dix septembre à 20 Heures, le conseil municipal de Pujols sur Ciron, convoqué le 4 septembre 2007, s'est réuni sous la présidence de M. CLAVIER Dominique, maire.

Etaient présents :

Mme et MM. les adjoints : Mme TAUZIN, MM. LAURET, DESCAMPS, LAFON.

Mmes et MM. les conseillers : Mmes DOUENCE, MARCHEGAY LACHAIZE LARRAILLET.

MM. DOUABIN, DUCOUSSO, DESQUEYROUX.

Etaient absents : MM. TAUDIN, GERBEAU, GUERRERO

Ordre du jour :

- compte rendu du 13 août 2007
- assainissement : choix des terrains pour les équipements
- Syndicat des Eaux de Budos
- questions diverses

M. LAURET est désigné secrétaire de séance.

Le compte rendu de la réunion du 13 août 2007 est signé sans observation par tous les membres présents.

1) assainissement

Le Syndicat des Eaux de Budos va présenter le dossier de Pujols pour l'obtention des subventions du Conseil Général (50 % du montant H.T.). Une aide supplémentaire de 25 % sera possible par l'agence « Adour Garonne » pour la tranche Mareuil mais pas pour celle du Bourg qui ne répond pas aux critères d'attribution. Le maire va rencontrer cet organisme pour tenter d'obtenir néanmoins l'aide pour cette tranche.

Il est impératif d'acquérir les terrains d'implantation pour les deux stations car il faut être en possession des titres de propriété avant de commencer les travaux (2009) ; faute de quoi, le Conseil Général diffèrera l'attribution des subventions.

La distance d'implantation minimum par rapport aux premières maisons est de 100 mètres.

Deux autres parcelles seront nécessaires pour l'installation des pompes de relevage dont une pourra être implantée sur un terrain communal, l'autre à côté du lavoir dont le propriétaire voudrait vendre mais pour le moment à un prix surévalué. Le conseil propose un prix de 1 000 €.

La canalisation ne passera plus par la pointe de la Vierge : trois maisons ne seront pas desservies. Il ne s'agit pas d'une modification substantielle du schéma d'assainissement. Le maire rencontrera les personnes concernées.

2) Syndicat des Eaux de Budos

Le maire répond aux deux questions posées par Mme DOUENCE lors du précédent conseil :

- l'état de la dette est bien évidemment connu et peut être consulté en mairie
- la contre valeur pollution par commune est une taxe dont le montant est exprimé euro / m³. Il s'agit d'un ratio avec le nombre d'habitants, l'industrialisation, la surface... Budos et Pujols sont en dessous du ratio donc leurs habitants ne paient pas cette contre valeur.

3) délibération pour la Mucoviscidose et virement de crédits

- Suite à la demande formulée par Mme Frédérique TASTET pour l'association « VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE », le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de verser une subvention de 100 euros à cette association.

- Virement de crédits :

Du 61522 (entretien et réparations des bâtiments) au 6574 (subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé) pour : 100 euros.

Détail compte 6574 (subvention) :

- total budget 2007 : 7 495,00 €
- total versé : 7 395,00 €
- reste à réaliser : 100,00 €

VOTE : unanimité

4) questions diverses

- Plan Local d'Urbanisme

L'enquête publique est en cours. Elle se termine le 8 octobre 2007.

- lotissement « le Clos de la Sableyre »

Le dossier de ce lotissement est en cours d'instruction. Il est identique à l'ancien projet en nombre de lots.

- route de Landiras

Les travaux de sécurisation débuteront entre décembre 2007 et janvier 2008.

- programme de renforcement de l'éclairage public

Les travaux sont différés au début 2008, le S.D.E.E.G. ne pouvant attribuer de subvention avant faute de fonds disponibles.

- scènes d'été en Gironde

Pour Pujols, la clôture de ces manifestations a eu lieu samedi 8 septembre. Ces spectacles sont subventionnés à 75 % (50 % C.G., 25 % C.D.C.) Pour la commune, la dépense globale a été de 1 400 euros.

- jumelage

Les 7-8 et 9 septembre, le comité de jumelages et d'animations a accueilli ses amis espagnols. La municipalité leur a offert un apéritif. Le maire de Casalarreina, présent ce week-end, souhaite dynamiser les échanges.

- « Espace Pierre COILLOT »

Mme TAUZIN précise que l'inauguration aura lieu dimanche 16 septembre à 11 H 30 sur le site de l'île.

- remise de médaille

M. Francis CHATELIER se verra remettre une médaille d'élus lors de l'inauguration de l'« Espace Pierre COILLOT ».

- « du Rose plein les yeux »

M. LAFON demande des précisions sur l'organisation de la journée d'octobre prévue lors de la séance du conseil de juillet. La municipalité réfléchira à ce sujet.

- ancienne décharge du Pingua

Le maire répond à M. DESQUEYROUX que nous avons fourni au Préfet les documents demandés et que nous sommes en attente du retour de ses services. Le maire précise que la dénomination « déchetterie non autorisée » lui semble largement abusive compte tenu de la parfaite connaissance par les autorités de ce site. En fonction des suites données, le maire se réserve le droit de faire valoir les intérêts de la commune auprès des instances appropriées.

- le Ciron

M. DUCOUSSO explique que le Ciron refait son lit et que l'eau ne passe pas assez au moulin mais à l'île modifiant ainsi les berges de ce lieu. Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E.) n'est pas encore en route et personne ne sait qui va payer les travaux nécessaires en la matière. Une rencontre a eu lieu en mars 2007 entre le maire et M. IROLA, chargé d'Etude et d'Animation au Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin du Ciron). La mairie attend le chiffrage de ces travaux.

- City - stade

Le maire interrogé par M. DESQUEYROUX précise qu'à priori il n'y a pas de nouvelle plainte et qu'il semblerait qu'il y ait actuellement moins de fréquentation. Il souligne l'efficacité des filets de protection.

Séance levée à 21 Heures.